



Plan d'action 2020-2022

Du Conseil d'administration du Conseil de Quartier Saint-Roch

Contexte:

Le présent plan d'action a été élaboré à l'automne 2019, subséquemment à l'arrivée à échéance du plan d'action 2017-2019. Le Conseil d'administration ayant été entièrement renouvelé depuis l'ancien plan d'action, le présent document tient compte spécifiquement des compétences et intérêts des administrateurs qui siègent actuellement au conseil d'administration. Ce document ne constitue donc pas une étude exhaustive des enjeux prioritaires du quartier Saint-Roch et il est probable que certains enjeux importants au quartier ne s'y retrouvent pas. En conséquence, il est prévu que de nouveaux enjeux apparaissent au conseil de quartier dans les deux prochaines années, selon les demandes des résidents, les demandes de la ville, et l'arrivée de nouveaux administrateurs. À moins d'indication spécifique, les échéances des actions sont en continu pour la durée du plan d'action.

1. Santé durable et Environnement

- 1.1 Soutenir les initiatives visant à créer des îlots de fraîcheur, des lieux de rencontre, déminéraliser, verdir, créer des liaisons vertes, transformer des espaces sous-utilisés pour y créer des jardins et embellir.
- 1.2 Solliciter l'administration municipale afin d'améliorer la réglementation et les bonnes pratiques sur les chantiers de construction afin d'assurer la conservation des arbres existants.
- 1.3 Encourager la réduction de la pollution de l'air, de l'eau et des sols, en lien avec les mégots, les déchets sauvages, les matières résiduelles, le camionnage, les activités du port, et tout autre enjeu pertinent au quartier.
- 1.4 Se rallier à d'autres conseils de quartiers concernant des enjeux transversaux.



Image: Parc Victoria, Googlemaps

2. Urbanisme

- 2.1 Suivre les chantiers du réseau de transport structurant et autres projets de construction (bruit, services maintenus, mobilité, communication, mitigation, représentation des citoyens, bon voisinage) afin d'être un canal de communication entre la ville et les résidents.



Image: Entrée de St-Roch, Googlemaps

- 2.2 Soutenir l'amélioration de la sécurité, ainsi que du sentiment de sécurité, dans les déplacements.

- 2.3 Assurer une veille sur la conservation du patrimoine bâti et l'intégration des nouveaux projets.
- 2.4 Participer à l'amélioration de la politique sur le déneigement.
- 2.5 Soutenir des initiatives en art urbain.

3. **Social et Humain**

- 3.1 Soutenir les initiatives oeuvrant pour la sécurité alimentaire.
- 3.2 Participer à la réflexion sur le logement social et l'hébergement touristique.
- 3.3 Favoriser la mixité sociale pour une vie de quartier inclusive et aussi relativement à l'augmentation du tourisme.
- 3.4 Suivre et participer aux enjeux concernant les personnes marginalisées, l'isolement, l'itinérance, la pauvreté, l'accès aux soins de santé, l'implantation du site d'injection supervisé, les nouveaux arrivants, les personnes âgées vulnérables.
- 3.5 Encourager et soutenir l'écocitoyenneté*, par l'éducation, l'information et la sensibilisation à travers des activités et projets variés.



Image: engrenagestroch.org

** Écocitoyenneté: Le citoyen acquiert du savoir-faire et savoir-être lui permettant de développer son autonomie et son pouvoir d'agir afin de contribuer activement à son milieu de vie, sa communauté, son environnement. Chaque humain est important, l'écocitoyen est celui qui passe du mode passif à actif, qui est responsable et qui participe selon ses propres moyens. La créativité et la collaboration sont essentiels pour surmonter les problèmes collectifs en cours et implanter de nouvelles façons de vivre ensemble et avec notre environnement.*

4. **Participation citoyenne, vie démocratique, rayonnement du conseil de quartier**

- 4.1 Poser une question sur les réseaux sociaux en amont de chaque assemblée publique.
 - 4.2 Utiliser la page facebook du comité de citoyens Saint-Roch.
 - 4.3 Prévoir suffisamment de temps de parole aux assemblées afin que le citoyen s'exprime sur les enjeux qui le préoccupent.
 - 4.4 Assurer le suivi des demandes et recommandations des citoyens
 - 4.5 Quelques fois dans l'année, tenir un débat d'idées pour approfondir un enjeu précis.
 - 4.6 Faire de l'autopromotion pour augmenter la présence aux assemblées publiques mensuelles.
 - 4.7 Attirer des administrateurs en provenance de milieux diversifiés (arts, affaires, communautaire, ...)
 - 4.8 Solliciter l'administration municipale afin d'avoir un budget pour de l'autopromotion (tenir des kiosques, affiches, radio, visibilité payante, attractivité à l'assemblée annuelle, etc)
 - 4.9 Entretenir des liens avec les organismes du quartier.
 - 4.10 Assurer une veille à propos de pratiques inspirantes dans d'autres villes.
-